

# EDUCATEUR DE HANDBALL



- **Les Modules de formation** Page 15
- **Les Blocs de compétences** Page 16
- **Les parcours de formation** Page 17
- **Fiches descriptives des modules** Page 19
- **Fiches descriptives des blocs de compétences** Page 43
- **Les épreuves de certification** Page 55
- **Les dates de certification** Page 56

## **Les modules de formation « EDUCATEUR DE HANDBALL »**

12 modules de formation sont proposés.

Les modules sont ouverts à tous et sont indépendants les uns des autres. Ils permettent aux entraîneurs de se perfectionner dans une compétence particulière.

Les stagiaires peuvent participer à plusieurs modules de formation proposés. La participation à ces modules entraîne la délivrance d'une attestation de formation.

**Module 1** : Accompagner les pratiquants

**Module 2** : Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain

**Module 3** : Participer à l'élaboration et la gestion du projet associatif

**Module 4** : Valoriser et promouvoir les activités

**Module 5** : Agir dans différents milieux socio-éducatifs et sociétaux

**Module 6** : Animer la pratique BabyHand et Hand 1<sup>er</sup> pas

**Module 7** : Animer la pratique Minihand et Hand à 4

**Module 8** : Animer la pratique Handfit (sport santé)

**Module 9** : Animer la pratique HandEnsemble (handball et handicap)

**Module 10** : Entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs

**Module 11** : Entraîner des Adultes

**Module 12** : Entraîner des Jeunes

## Les blocs de compétences « EDUCATEUR DE HANDBALL »

6 blocs de compétences sont proposés à la formation.

Les blocs de compétences sont ouverts à tous et sont indépendants les uns des autres. Les blocs de compétences C1 à C6 (vie associative, pratiques socio éducatives, pratiques sociétales, entraînement Jeunes, entraînement Adultes) sont cumulables pour obtenir le Titre IV complet « Educateur de Handball ».

Les stagiaires peuvent participer aux épreuves de certification de chacun des blocs de compétences proposés. La réussite aux épreuves de certification de ces blocs de compétences entraîne la délivrance d'un certificat de compétences.

### BC 1: Contribuer à l'Animation sportive de la structure

**Module 1**  
Accompagner les pratiquants

**Module 2**  
Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain

### BC 2: Contribuer au fonctionnement de la structure

**Module 3**  
Participer à l'élaboration et la gestion du projet associatif

**Module 4**  
Valoriser et promouvoir les activités

### BC 3 : Animer des pratiques éducatives

**Module 5** Agir dans différents milieux socio-éducatifs et sociétaux

**Module 6**  
Animer la pratique BabyHand et Hand 1<sup>er</sup> pas

**Module 7**  
Animer la pratique Minihand et Hand à 4

### BC 4 : Animer des pratiques sociales

**Module 5** Agir dans différents milieux socio-éducatifs et sociétaux

**Module 8**  
Animer la pratique Handfit : sport santé

**Module 9**  
Animer la pratique Handensemble : handball et handicap

### BC 5 : Entraîner des Adultes en compétition

**Module 10**  
Entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs

**Module 11**  
Entraîner des Adultes

### BC 6 : Entraîner des Jeunes en compétition

**Module 10**  
Entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs

**Module 12**  
Entraîner des Jeunes

## Les parcours de formation « EDUCATEUR DE HANDBALL »

5 parcours modulaires de formation sont proposés aux entraîneurs.

Les parcours proposés permettent aux entraîneurs de se perfectionner dans un domaine précis et d'acquérir des compétences spécifiques.

Les stagiaires peuvent participer aux épreuves de certification de chacun des blocs de compétences proposés. La réussite aux épreuves de certification de ces blocs entraîne la délivrance d'un certificat de compétences.

- **Je veux entraîner des Jeunes :**

**Entraîneur territorial Jeunes (BC 1 + BC 6) : 130 heures**

**BC 1: Contribuer à l'Animation sportive de la structure**

**Module 1**  
Accompagner les pratiquants

**Module 2**  
Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain

**BC6 : Entraîner des Jeunes en compétition**

**Module 10**  
Entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs

**Module 12**  
Entraîner des Jeunes

- **Je veux entraîner des Adultes :**

**Entraîneur territorial Adultes (BC 1 + BC 5) : 130 heures**

**BC 1: Contribuer à l'Animation sportive de la structure**

**Module 1**  
Accompagner les pratiquants

**Module 2**  
Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain

**BC 5 : Entraîner des Adultes en compétition**

**Module 10**  
Entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs

**Module 11**  
Entraîner des Adultes

- **Je veux mettre en place un projet éducatif et animer les pratiques :**

**Animateur de pratiques éducatives (BC 1 + BC 3) : 130 heures**

**BC 1: Contribuer à l'Animation sportive de la structure**

**Module 1**  
Accompagner les pratiquants

**Module 2**  
Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain

**BC 3 : Animer des pratiques éducatives**

**Module 5** Agir dans différents milieux socio-éducatifs et sociétaux

**Module 6**  
Animer la pratique BabyHand et Hand 1<sup>er</sup> pas

**Module 7**  
Animer la pratique Minihand et Hand à 4

## Les parcours de formation « EDUCATEUR DE HANDBALL » (suite)

- Je veux mettre en place un projet Sport Santé et animer la pratique :  
 Animateur de pratiques sociales (BC 1 + BC 4) : 130 heures

**BC 1: Contribuer à l'Animation sportive de la structure**

**Module 1**  
Accompagner les pratiquants

**Module 2**  
Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain

**BC 4 : Animer des pratiques sociales**

**Module 5** Agir dans différents milieux socio-éducatifs et sociétaux

**Module 8**  
Animer la pratique Handfit : sport santé

**Module 9**  
Animer la pratique Handensemble : handball et handicap

- Je veux développer et consolider un projet de club :  
 Animateur de vie associative (BC 1 + BC 2) : 80 heures

**BC 1: Contribuer à l'Animation sportive de la structure**

**Module 1**  
Accompagner les pratiquants

**Module 2**  
Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain

**BC 2: Contribuer au fonctionnement de la structure**

**Module 3**  
Participer à l'élaboration et la gestion du projet associatif

**Module 4**  
Valoriser et promouvoir les activités



## **Module 1 « Accompagner les pratiquants »**

### **Public visé :**

Entraîneur ou parent qui découvre l'activité d'encadrement d'équipe et souhaitant acquérir des compétences dans l'accompagnement, la sécurité et la réglementation du handball.

### **Descriptif :**

Module de formation de **25 heures** (dont 2 jours de présentiel et 11 heures de formation à distance).

### **Pré requis :**

- Être licencié FFHB
- Avoir 16 ans minimum
- Avoir en charge une équipe à l'entraînement ou être adjoint
- Accompagner régulièrement une équipe en compétition

### **Objectif / Compétences visées :**

**À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'accompagner les pratiquants.**

#### **OI-1 Il accompagne les pratiquants**

Il prend en charge un groupe avant, pendant et après une activité de handball

Il accueille et entretient une vie de groupe

Il gère et accomplit les formalités réglementaires et administratives de l'organisation d'une équipe en compétition

Il anime des séances

Il favorise l'accès et l'engagement dans la fonction Juge Arbitre Jeune

### **Moyens et méthodes pédagogiques :**

- Apports théoriques (documentation) et pratiques
- Débats et échanges
- Mises en situation

### **Tarifs :**

- Frais d'inscription : 50 euros
- Frais de formation : 125 euros pour les bénévoles  
300 euros pour les salariés

## Module 1 « Accompagner les pratiquants »

### Contenus de formation :

- Situer son rôle et sa mission au sein de sa structure
- Organiser la mise en œuvre d'une activité de handball avant, pendant et après
- Accueillir les différents publics de la structure (pratiquants, accompagnants, parents, officiels, arbitres)
- Utiliser efficacement les outils de gestion administrative d'une équipe en compétition
- Apporter des conseils adaptés lors d'une compétition ou d'une activité non compétitive
- Utiliser des ressources pédagogiques existantes pour animer des séances
- Faire respecter les formes de jeu définies par le responsable de l'équipe
- Utiliser les fondamentaux du handball pour favoriser l'activité des pratiquants
- Valoriser les différents rôles des acteurs du jeu, valoriser la réussite et relativiser les erreurs pour alimenter les motivations
- Animer en faisant respecter les règles du jeu et du fair-play
- Soutenir le juge arbitre en maintenant un climat favorable au déroulement des rencontres
- Motiver et fidéliser le juge arbitre jeune dans son activité

### Dates et lieux :

Journée	Date au choix	Lieu
Jour 1	Dimanche 1er septembre 2019	Pertuis Alpes Maritimes (A définir) St Maximin En proximité
	Samedi 14 septembre 2019	
	Dimanche 3 novembre 2019	
	Dimanche 12 janvier 2020	
Jour 2	Dimanche 8 décembre 2019	Plan de Cuques En proximité
	Dimanche 26 janvier 2020	

### Evaluation / certification :

Le candidat ayant participé au module (25 h de formation dont 11 h de foad) obtiendra une attestation de formation.

*Le module 1 « Accompagner les pratiquants » + le module 2 « Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants » constituent le bloc de compétences « Contribuer à l'animation sportive de la structure » du titre IV « Educateur de Handball ».*

### Modalités d'inscription :

[Pré-inscription à faire sur le site HFM](#)

## Module 2 « Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain »

### Public visé :

---

Entraîneur ou parent qui découvre l'activité d'encadrement d'équipe et souhaitant acquérir des compétences dans l'accompagnement, la sécurité et la réglementation du handball.

### Descriptif :

---

Module de formation de **15 heures** (dont 1 jour de présentiel et 8 heures de formation à distance).

### Pré requis :

---

- Être licencié FFHB
- Avoir 16 ans minimum
- Avoir en charge une équipe à l'entraînement ou être adjoint
- Accompagner régulièrement une équipe en compétition

### Objectif / Compétences visées :

---

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de contribuer à l'animation sportive de la structure en sécurité.

#### **OI-1 : Il assure l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain**

Il instaure et veille au maintien d'une ambiance saine et sereine

Il garantit une pratique en sécurité

Il promeut l'éthique, les valeurs de la république et les vertus du handball

Il prévient, repère et signale les comportements déviants

### Moyens et méthodes pédagogiques :

---

- Apports théoriques (documentation) et pratiques
- Débats et échanges
- Mises en situation

### Tarifs :

---

- Frais d'inscription : 50 euros
- Frais de formation : 75 euros pour les bénévoles  
180 euros pour les salariés

## **Module 2 « Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain »**

### **Contenus de formation :**

- Faire respecter les règles du bien vivre ensemble (charte, règlement intérieur etc.)
- Garantir la sécurité individuelle et collective sur et en dehors du terrain
- Aménager l'environnement permettant une pratique en sécurité
- Prévenir et gérer les situations dans lesquelles sa responsabilité peut être engagée (Responsabilité civile et pénale)
- Promouvoir en toute circonstance les principes d'éthique du sport et les valeurs de la République
- Prévenir et gérer les conflits
- Agir en cas d'incidents, d'accidents, de comportement déviant .

### **Dates et lieux :**

<b>Journée</b>	<b>Date au choix</b>	<b>Lieu</b>
Jour 1	Samedi 31 aout 2019	Pertuis
	Samedi 2 novembre 2019	St Maximin
	Samedi 7 décembre 2019	Plan de Cuques

### **Evaluation / certification :**

Le candidat ayant participé au module (15 h de formation dont 8 h de foad) obtiendra une attestation de formation.

*Le module 1 « Accompagner les pratiquants » + le module 2 « Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants » constituent le bloc de compétences « Contribuer à l'animation sportive de la structure » du titre IV « Éducateur de Handball ».*

### **Modalités d'inscription :**

[Pré-inscription à faire sur le site HFM](#)

## Module 3 « Participer à l'élaboration et à la gestion du projet associatif »

### Public visé :

---

Entraîneur, dirigeant ou parent qui découvre l'activité de dirigeant de structure et souhaitant acquérir des compétences dans la gestion administrative d'un club, la législation sportive et la réglementation de la pratique du handball.

### Descriptif :

---

Module de formation de **20 heures** (dont 2 jours de présentiel et 6 heures de formation à distance)

### Pré requis :

---

- Être licencié FFHB
- Avoir 16 ans minimum
- Avoir une mission de dirigeant dans un club

### Objectif / Compétences visées :

---

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de participer à l'élaboration et la gestion du projet associatif

#### OI-1 : Il participe à l'élaboration et la gestion du projet associatif

Il participe avec les dirigeants du club à l'élaboration du projet associatif de sa structure

Il contribue à la gestion administrative de sa structure en prenant en compte les statuts et règlements de la vie associative, sportive et fédérale

Il participe à la conduite et au suivi de projets au sein de sa structure.

Il mobilise des ressources humaines pour conduire la mise en œuvre du projet, des actions, activités ou tâches de sa structure

Il mobilise les acteurs de son environnement pour mener à bien ses projets

### Moyens et méthodes pédagogiques :

---

- Apports théoriques (documentation) et pratiques
- Débats et échanges
- Mises en situation

### Tarifs :

---

- Frais d'inscription : 50 euros
- Frais de formation : 100 euros pour les bénévoles  
240 euros pour les salariés

## Module 3 « Participer à l'élaboration et à la gestion du projet associatif »

### Contenus de formation :

- Appliquer les grandes étapes de la méthodologie de projet (diagnostic, objectifs, plan d'actions, moyens mobilisés, budget, indicateurs d'évaluation) pour nourrir le projet de la structure
- Utiliser les outils informatiques fédéraux de gestion des clubs (Webmail, Gest'Hand, Ihand)
- Se référer aux textes réglementaires (loi 1901, code du sport, règlements fédéraux, responsabilité civile et pénale) et de l'appliquer dans le cadre de sa structure
- Réaliser une action en s'appuyant sur la méthodologie de projet
- Utiliser certains NTIC pour rédiger son projet
- Elaborer un budget simple
- Elaborer un dossier de subvention
- Identifier et impliquer des bénévoles au service de son projet
- Prendre la parole avec aisance et argumenter ses choix
- Nouer des partenariats avec des acteurs de son environnement

### Dates et lieux :

Journée	Date	Lieu
Jour 1	Dimanche 2 février 2020	En proximité
Jour 2	Dimanche 8 mars 2020	En proximité

### Evaluation / certification :

Le candidat ayant participé aux 2 journées (20 h de formation dont 6 h de fofo) obtiendra une attestation de formation.

*Le module 3 « Participer à l'élaboration et à la gestion du projet associatif » + le module 4 « Valoriser et promouvoir les activités » constituent le bloc de compétences « Contribuer au fonctionnement de la structure » du titre IV « Éducateur de Handball ».*

### Modalités d'inscription :

[Pré-inscription à faire sur le site HFM](#)

## Module 4 « Valoriser et promouvoir les activités »

### Public visé :

---

Entraîneur, dirigeant ou parent qui découvre l'activité de dirigeant de structure et souhaitant acquérir des compétences dans la gestion administrative d'un club, la législation sportive et la réglementation de la pratique du handball.

### Descriptif :

---

Module de formation de **20 heures** (dont 2 jours de présentiel + 6 heures de formation à distance)

### Pré requis :

---

- Être licencié FFHB
- Avoir 16 ans minimum
- Avoir une mission de dirigeant dans un club

### Objectif / Compétences visées :

---

**À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de valoriser et promouvoir les activités.**

#### **OI-1 Il valorise et promeut les activités de la structure**

Il utilise les différentes offres de pratique et services de la structure pour contribuer à développer le modèle économique

Il mobilise les services des instances fédérales au service de ses projets

Il communique sur les projets auquel il participe

Il entretient des relations avec les différents partenaires de la structure

### Moyens et méthodes pédagogiques :

---

- Apports théoriques (documentation) et pratiques
- Débats et échanges
- Mises en situation

### Tarifs :

---

- Frais d'inscription : 50 euros
- Frais de formation : 100 euros pour les bénévoles  
240 euros pour les salariés

## **Module 4 « Valoriser et promouvoir les activités »**

### **Contenus de formation :**

- Contribuer à la conception et la conduite d'actions de développement, événementielles ou de promotion
- Prospecter de nouveaux secteurs pour diversifier ses ressources financières
- Proposer ses activités et services aux différents partenaires de son environnement pour capter de nouveaux publics
- Se situer dans son environnement et cibler les interlocuteurs privilégiés
- Créer et diffuser des outils de communication pour promouvoir ses projets
- Valoriser les actions par les réseaux sociaux
- Rendre compte des résultats des projets et actions

### **Dates et lieux :**

<b>Journée</b>	<b>Date</b>	<b>Lieu</b>
Jour 1	Dimanche 5 avril 2020	En proximité
Jour 2	Dimanche 31 mai 2020	En proximité

### **Evaluation / certification :**

Le candidat ayant participé aux 2 journées (20 h de formation dont 6h de FOAD) obtiendra une attestation de formation.

*Le module 3 « Participer à l'élaboration et à la gestion du projet associatif » + le module 4 « Valoriser et promouvoir les activités » constituent le bloc de compétences « Contribuer au fonctionnement de la structure » du titre IV « Educateur de Handball ».*

### **Modalités d'inscription :**

[Pré-inscription à faire sur le site HFM](#)

## Module 5 « Agir dans les différents milieux sociaux éducatifs et sociétaux »

### Public visé :

Entraîneur, dirigeant ou parent qui souhaite acquérir des compétences dans la mise en place de pratiques handball dans des milieux socio-éducatifs et sociétaux.

### Descriptif :

Module de formation de **10 heures** (dont 1 jour de présentiel + 3 heures de formation à distance)

### Pré requis :

- Être licencié FFHB
- Avoir 16 ans minimum
- Être en charge d'un groupe de pratiquants permettant la mise en pratique
- Être motivé pour mettre en place la pratique dans son club

### Objectif / Compétences visées :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'animer des pratiques socio-éducatives et sociétales.

#### OI-1 : Il agit dans différents milieux socio-éducatifs et sociétaux

Il met en place des pratiques et anime des séances dans le temps scolaire en sécurité

Il met en place des pratiques et anime des séances en Quartier Politique de la Ville au sein de différentes structures

Il met en place des pratiques et anime des séances en temps péri et extrascolaire au sein de différentes structures

Il met en place des pratiques et anime des séances dans le milieu médico-social

Il met en place des pratiques et anime des séances dans le milieu entrepreneurial

### Tarifs :

- Frais d'inscription : 50 euros
- Frais de formation : 50 euros pour les bénévoles  
120 euros pour les salariés

## **Module 5 « Agir dans les différents milieux sociaux éducatifs et sociétaux »**

### **Contenus de formation :**

---

- Définir une stratégie de développement et proposer un programme d'actions au service des projets BabyHand, Handball 1er pas., Minihand, Hand à 4, Hand Ensemble et Handfit.
- Adapter sa pratique et ses animations au projet éducatif du milieu scolaire, des structures périscolaires, des structures médico-sociales, du milieu entrepreneurial, des quartiers prioritaires
- Adapter le matériel pédagogique au contexte des structures
- Identifier et de s'appuyer sur les acteurs clés du milieu scolaire, des structures périscolaires, des structures médico-sociales, du milieu entrepreneurial, des quartiers prioritaires
- Appliquer les conditions règlementaires et matérielles de sécurité pour les pratiquants
- Créer un climat bienveillant favorisant le bien-être, le plaisir et le vivre ensemble
- Recenser et identifier les compétences pro ou « annexes » des parents réutilisables dans les activités.

### **Moyens et méthodes pédagogiques :**

---

- Apports théoriques (documentation) et pratiques
- Débats et échanges
- Mises en situation

### **Dates et lieux :**

---

<b>Journée</b>	<b>Date</b>	<b>Lieu</b>
Jour 1	Samedi 31 Aout 2019	Pertuis

### **Évaluation / certification :**

---

Le candidat ayant participé au module (10 heures de formation dont 3 heures FOAD) obtiendra une attestation de formation.

*Le module 5 « Agir dans les différents milieux socioéducatifs et sociétaux » + le module 6 « Animer la pratique BabyHand et Hand 1er pas » + le module 7 « Animer la pratique Miniband et Hand à 4 » constituent le bloc de compétences 3 « Animer des pratiques éducatives » du titre IV « Éducateur de Handball ».*

### **Modalités d'inscription :**

---

[Pré-inscription à faire sur le site HFM](#)

## Module 6 « Animer la pratique Babyhand et Hand 1er Pas »

### Public visé :

---

Entraîneur ou parent qui découvre l'activité d'encadrement d'équipe et souhaitant acquérir des compétences dans la mise en place et l'animation des pratiques Babyhand et Handball 1er Pas.

### Descriptif :

---

Module de formation de **40 heures** (dont 4 jours de présentiel + 12 heures de

### Pré requis :

---

- Être licencié FFHB
- Avoir 16 ans minimum
- Être en charge d'un groupe de pratiquants permettant la mise en pratique
- Être motivé pour mettre en place la pratique dans son club

### Objectif / Compétences visées :

---

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'animer des pratiques socio-éducatives.

#### OI-1 : Il anime la pratique BabyHand et/ou Hand 1<sup>er</sup> Pas en sécurité

Il met en place un projet «BabyHand» et/ou handball 1er pas au sein du club

Il met en place la pratique BabyHand et/ou Handball 1er pas au sein du club

Il conçoit et anime des séances de pratique BabyHand et/ou Handball 1er pas

Il développe l'implication des parents à l'activité

Il favorise l'émergence de projets, d'initiatives portées par les parents en lien ou autour de l'activité

### Tarifs :

---

- Frais d'inscription : 50 euros
- Frais de formation : 200 euros pour les bénévoles  
480 euros pour les salariés

## Module 6 « Animer la pratique Babyhand et Hand 1er Pas »

### Contenus de formation :

- Utiliser les orientations fédérales du concept BabyHand et Handball 1er pas
- Définir une stratégie de développement et proposer un programme d'actions au service du projet BabyHand Handball 1er pas
- Communiquer sur le projet BabyHand et Handball 1er pas au sein du club et à l'extérieur en l'intégrant au projet associatif du club.
- Appliquer les conditions règlementaires et matérielles de sécurité pour les pratiquants
- Construire des séances BabyHand et Handball 1er pas adaptées à l'environnement et au développement de l'enfant de 3 à 5 ans et 6 à 8 ans
- Construire sa séance en exploitant différentes ressources pédagogiques
- Générer de l'activité pour tous les participants
- Utiliser des ateliers, situations et/ou règles pour développer de l'intérêt et du dynamisme
- Utiliser en alternance le matériel approprié aux différentes situations pédagogiques mises en place
- Créer un climat bienveillant favorisant le bien-être, plaisir et le vivre ensemble
- Associer les parents dans certaines tâches de la séance
- Déléguer tout ou partie d'une activité (groupe d'expression, sorties etc...) aux parents .
- Valoriser au sein du club comme à l'extérieur l'implication des parents.

### Moyens et méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques (documentation) et pratiques
- Débats et échanges
- Mises en situation

### Dates et lieux :

Journée	Date	Lieu
Jour 1	Samedi 12 octobre 2019	Secteur Est et Ouest
Jour 2	7 ou 8 décembre 2019 14 ou 15 décembre 2019	Secteur Ouest Secteur Est
Jour 3	8 ou 9 février 2020	Secteur Est et Ouest
Jour 4	4 ou 5 avril 2020 16 ou 17 mai 2020	Secteur Ouest Secteur Est

### Evaluation / certification :

Le candidat ayant participé au module (40 heures de formation dont 12 heures FOAD) obtiendra une attestation de formation.

*Le module 5 « Agir dans les différents milieux socioéducatifs et sociétaux » + le module 6 « Animer la pratique BabyHand et Hand 1er pas » + le module 7 « Animer la pratique Miniband et Hand à 4 » constituent le bloc de compétences 3 « Animer des pratiques éducatives » du titre IV « Educateur de Handball ».*

### Modalités d'inscription :

[Pré-inscription à faire sur le site HFM](#)

## Module 7 « Animer la pratique Minihand et Hand à 4 ». Handball et milieu scolaire

### Public visé :

---

Entraîneur ou parent qui découvre l'activité d'encadrement d'équipe et souhaitant acquérir des compétences dans la mise en place et l'animation des pratiques Minihand et Hand à 4.

### Descriptif :

---

Modules de formation de **40 heures** (dont 4 jours de présentiel + 6 heures de formation à distance + 6 heures de suivi club)

### Pré requis :

---

- Être licencié FFHB
- Avoir 16 ans minimum
- Être en charge d'un groupe de pratiquants permettant la mise en pratique
- Être motivé pour mettre en place la pratique dans son club

### Objectif / Compétences visées :

---

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'animer des pratiques socio-éducatives.

#### OI-1 : Il anime la pratique Minihand et/ou Hand à 4 en sécurité

Il met en place un projet Minihand et/ou Hand à 4 au sein de la structure

Il met en place la pratique Minihand et/ou Hand à 4 au sein la structure

Il conçoit et anime des séances de pratique Minihand et/ou Hand à 4

Il développe l'implication des parents à l'activité

Il favorise l'émergence de projets, d'initiatives portées par les parents en lien ou autour de l'activité

### Tarifs :

---

- Frais d'inscription : 50 euros
- Frais de formation : 200 euros pour les bénévoles  
480 euros pour les salariés

## Module 7 « Animer la pratique Minihand et Hand à 4 »

### Contenus de formation :

- Utiliser les orientations fédérales du concept Minihand et Hand à 4
- Définir une stratégie de développement et proposer un programme d'actions au service du projet Minihand et Hand à 4
- Communiquer sur le Minihand et Hand à 4 au sein du club et à l'extérieur en l'intégrant au projet associatif du club.
- Appliquer les conditions règlementaires et matérielles de sécurité pour les pratiquants
- Construire des séances Minihand et Hand à 4 adaptées à l'environnement et au développement de son public
- Construire sa séance en exploitant différentes ressources pédagogiques
- Générer de l'activité pour tous les participants
- Utiliser des ateliers, situations et/ou règles pour développer de l'intérêt et du dynamisme
- Utiliser en alternance le matériel approprié aux différentes situations pédagogiques mises en place
- Créer un climat bienveillant favorisant le bien-être, plaisir et le vivre ensemble
- Associer les parents dans certaines tâches de la séance

### Moyens et méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques (documentation) et pratiques
- Débats et échanges
- Mises en situation

### Dates et lieux :

Journée	Date	Lieu
Jour 1 (Mini/Hand4)	10 décembre 2019 17 décembre 2019	En proximité
Jour 2 (Mini/Hand4)	11 décembre 2019 18 décembre 2019	En proximité
Jour 3 (Mini/Hand4)	12 décembre 2019 19 décembre 2019	En proximité
Jour 4 (Mini/Hand4)	À définir entre le 17 et 30 avril 2020	En proximité

### Evaluation / certification :

Le candidat ayant participé au module (40 heures de formation dont 6 heures de FOAD) obtiendra une attestation de formation.

*Le module 5 « Agir dans les différents milieux socioéducatifs et sociétaux » + le module 6 « Animer la pratique BabyHand et Hand 1er pas » + le module 7 « Animer la pratique Minihand et Hand à 4 » constituent le bloc de compétences 3 « Animer des pratiques éducatives » du titre IV « Educateur de Handball ».*

### Modalités d'inscription :

[Pré-inscription à faire sur le site HFM](#)

## Module 8 « Animer la pratique Handfit et Sport santé »

### Public visé :

---

Entraîneur ou parent qui découvre l'activité d'encadrement d'équipe et souhaitant acquérir des compétences dans la mise en place et l'animation des pratiques sport-santé et Handfit.

### Descriptif :

---

Module de formation de **40 heures** (dont 3 jours de présentiel + 13 heures de formation à distance + 6 heures en suivi club)

### Pré requis :

---

- Être licencié FFHB
- Avoir 16 ans minimum
- Être en charge d'un groupe de pratiquants permettant la mise en pratique
- Être motivé pour mettre en place la pratique dans son club

### Objectif / Compétences visées :

---

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'animer des pratiques sociétales.

#### OI-1 : Il anime la pratique Handfit, sport santé en sécurité

Il met en place un projet « Sport et Santé » au sein du club

Il met en place la pratique Handfit au sein de la structure

Il conçoit et anime des séances de pratique Handfit

Il conseille et accompagne le public dans une démarche de pratique physique et sportive de santé.

### Tarifs :

---

- Frais d'inscription : 50 euros
- Frais de formation : 200 euros pour les bénévoles  
480 euros pour les salariés

## Module 8 « Animer la pratique Handfit et Sport santé »

### Contenus de formation :

- Construire un projet hand santé en lien avec les directives de l'Organisation Mondiale de la Santé, de l'Etat, du mouvement sportif et les orientations fédérales
- Définir une stratégie de développement et proposer un programme d'actions au service du projet sport santé en cohérence avec le projet associatif
- Appliquer les conditions règlementaires et matérielles de sécurité pour les pratiquants
- Communiquer sur le Handfit au sein du club et à l'extérieur en l'intégrant au projet associatif du club.
- Construire sa séance en exploitant différentes ressources pédagogiques
- Proposer et adapter des exercices en fonction des besoins et des capacités du public
- Utiliser un matériel adapté dans chacune des 5 phases de la séance
- Générer de l'activité pour tous les participants
- Utiliser différentes situations dans chacune des 5 phases de l'activité pour développer de l'intérêt et du dynamisme
- Créer un climat bienveillant favorisant le bien-être, plaisir et le vivre ensemble
- Avoir une action de prévention et de conseil auprès du pratiquant de façon individuelle et/ou collective
- Utiliser des outils pour aider le pratiquant à évaluer ses progrès dans le cadre de sa vie quotidienne

### Moyens et méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques (documentation) et pratiques
- Débats et échanges
- Mises en situation

### Dates et lieux :

Journée	Date	Lieu
Jour 1 (HandFit)	26 octobre 2019	Boulouris
Jour 2 (HandFit)	27 octobre 2019	Boulouris
Jour 3 (HandFit)	Entre 25 nov et 8 déc 2019. A déterminer avec les stagiaires	En proximité

### Evaluation / certification :

Le candidat ayant participé au module (40 heures de formation dont 19 heures de FOAD) obtiendra une attestation de formation.

*Le module 5 « Agir dans les différents milieux socioéducatifs et sociétaux » + le module 8 « Animer la pratique Handfit » + le module 9 « Animer la pratique Hand Ensemble » constituent le bloc de compétences 4 « Animer des pratiques sociales » du titre IV « Educateur de Handball ».*

### Modalités d'inscription :

[Pré-inscription à faire sur le site HFM](#)

## Module 9 « Animer la pratique Hand Ensemble »

### Public visé :

---

Entraîneur ou parent qui découvre l'activité d'encadrement d'équipe et souhaitant acquérir des compétences dans la mise en place et l'animation de pratiques sport et handicap : Hand Ensemble.

### Descriptif :

---

Module de formation de **40 heures** (dont 5 jours de présentiel + 5 heures de formation à distance)

### Pré requis :

---

- Être licencié FFHB
- Avoir 16 ans minimum
- Être en charge d'un groupe de pratiquants permettant la mise en pratique
- Être motivé pour mettre en place la pratique dans son club

### Objectif / Compétences visées :

---

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'animer des pratiques sociétales.

#### **OI 1 : Il anime la pratique Handensemble handball et handicap en sécurité**

Il met en place un projet « Sport et Handicap » au sein de la structure

Il met en place la pratique Handensemble au sein de la structure

Il conseille et accompagne le public dans une démarche de pratique physique, sportive et psycho-sociale.

### Tarifs :

---

- Frais d'inscription : 50 euros
- Frais de formation : 200 euros pour les bénévoles  
480 euros pour les salariés

## Module 9 « Animer la pratique Hand Ensemble »

### Contenus de formation :

- Construire un projet hand et handicap en lien avec les directives de l'Etat, du mouvement sportif et les orientations fédérales.
- Définir une stratégie de développement et proposer un programme d'actions au service du projet sport et handicap en cohérence avec le projet associatif
- Appliquer les conditions réglementaires et matérielles de sécurité pour les pratiquants
- Communiquer sur le Handensemble au sein du club et à l'extérieur en l'intégrant au projet associatif du club.
- Construire sa séance en exploitant différentes ressources pédagogiques
- Proposer et d'adapter des exercices en fonction des besoins et des capacités du public
- Utiliser un matériel adapté aux spécificités du public et de l'activité
- Générer de l'activité pour tous les participants
- Utiliser des ateliers, situations et/ou règles pour développer de l'intérêt et du dynamisme
- Créer un climat bienveillant favorisant, l'inclusion, la mixité, le bien-être, le plaisir et le vivre ensemble
- Aider le pratiquant à évaluer ses progrès et ses difficultés

### Moyens et méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques (documentation) et pratiques
- Débats et échanges
- Mises en situation

### Dates et lieux :

Journée	Date	Lieu
Jour 1	Mercredi 18 mars 2020	Bouches du Rhône
Jour 2	Jeudi 19 mars 2020	Bouches du Rhône
Jour 3	Vendredi 20 mars 2020	Bouches du Rhône
Jour 4	Samedi 21 mars 2020	Bouches du Rhône
Jour 5	A déterminer avec les stagiaires	En structure

### Evaluation / certification :

Le candidat ayant participé au module (**40 heures** de formation dont 5 heures en FOAD) obtiendra une attestation de formation.

*Le module 5 « Agir dans les différents milieux socioéducatifs et sociétaux » + le module 8 « Animer la pratique Handfit » + le module 9 « Animer la pratique Hand Ensemble » constituent le bloc de compétences 4 « Animer des pratiques sociales » du titre IV « Educateur de Handball ».*

### Modalités d'inscription :

[Pré-inscription à faire sur le site HFM](#)

## Module 10 « Entraîner des joueurs/arbitres et arbitres/joueurs »

### Public visé :

---

Entraîneur ou parent qui découvre l'activité d'encadrement d'équipe et souhaitant acquérir des compétences dans la formation des joueurs/arbitres et arbitres/joueurs.

### Descriptif :

---

Module de formation de **10 heures** (dont 1 jour de présentiel + 3 heures de formation à distance)

### Pré requis :

---

- Être licencié FFHB
- Avoir 16 ans minimum
- Avoir en charge une équipe à l'entraînement
- Accompagner régulièrement une équipe Adulte en compétition

### Objectif / Compétences visées :

---

**À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'entraîner des arbitres/joueurs et des joueurs/arbitres en sécurité**

#### **OI-1 Il entraîne des arbitres/joueurs et des joueurs/arbitres en sécurité**

Il prépare et organise son action d'animation dans le cadre du projet associatif du club en faisant référence aux contenus fédéraux.

Il motive et fidélise l'arbitre débutant

Il développe l'activité du joueur-arbitre / arbitre-joueur lors de séquences d'entraînement

Il évalue son action de formation

### Tarifs :

---

- Frais d'inscription : 50 euros
- Frais de formation : 50 euros pour les bénévoles  
120 euros pour les salariés

## Module 10 « Entraîner des joueurs/arbitres et arbitres/joueurs »

### Contenus de formation :

- Situer son rôle et son action dans le cadre du projet de l'école d'arbitrage
- Proposer des situations adaptées à la formation de l'arbitre dans le contexte de l'entraînement
- Développer la confiance de l'arbitre en l'encourageant dans ses prises de décision
- Développer des discours positifs en faisant émerger les points forts et en adaptant les conseils
- Mettre en place des situations de jeu favorisant l'apprentissage de l'arbitre par la compréhension du jeu
- Mettre en place des situations de jeu favorisant la compréhension de la règle chez le joueur
- Construire des outils d'évaluation adaptés à la formation de l'arbitre

### Moyens et méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques (documentation) et pratiques
- Débats et échanges
- Mises en situation

### Dates et lieux :

Journée	Date au choix	Lieu
Jour 1	- 30 Août 2019 - entre 10 nov et 15 déc 2019	Pertuis En Proximité

### Evaluation / certification :

Le candidat ayant participé au module (**10 heures de formation** dont 3 heures de FOAD) obtiendra une attestation de formation.

*Le module 10 « Entraîner des joueurs/arbitres et arbitres/joueurs » + le module 11 « Entraîner des Adultes » constituent le bloc de compétences 5 « Entraîner des Adultes en compétition » du titre IV « Educateur de Handball ».*

### Modalités d'inscription :

[Pré-inscription à faire sur le site HFM](#)

## **Module 11 « Entrainer des Adultes »**

### **Public visé :**

---

Entraîneur ou parent qui découvre l'activité d'encadrement d'équipe et souhaitant acquérir des compétences dans la formation des Adultes.

### **Descriptif :**

---

Module de formation de **80 heures** (dont 8 jours de présentiel + 24 heures de formation à distance)

### **Pré requis :**

---

- Être licencié FFHB
- Avoir 16 ans minimum
- Avoir en charge une équipe à l'entraînement
- Accompagner régulièrement une équipe Adulte en compétition

### **Objectif / Compétences visées :**

---

**À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'entraîner des adultes en sécurité**

#### **OI-1 : Il entraîne des adultes**

Il contribue à la conception des projets d'entraînement au regard du projet sportif du club

Il conçoit des séances de HB qui sollicitent les différentes dimensions de l'activité du joueur

Il met en œuvre des séances d'entraînement adaptées au niveau de performance

Il manage une équipe adulte en compétition

### **Moyens et méthodes pédagogiques :**

---

- Apports théoriques (documentation) et pratiques
- Débats et échanges
- Mises en situation

### **Tarifs :**

---

- Frais d'inscription : 50 euros
- Frais de formation : 400 euros pour les bénévoles  
960 euros pour les salariés

## Module 11 « Entraîner des Adultes »

### Contenus de formation :

- Evaluer le niveau de pratique et les compétences des joueurs
- Proposer des objectifs cohérents et organisés dans le temps
- Construire et mettre en œuvre des entraînements respectant les notions de progressivité
- Appliquer les conditions réglementaires et matérielles de sécurité pour les pratiquants
- Intégrer dans ses séances des temps de préparation physique qu'il organise dans le temps
- Proposer des situations de motricité générale et spécifique adaptées au niveau de pratique
- Construire sa séance en exploitant différentes ressources pédagogiques
- Créer et maintenir un climat motivationnel
- Animer les situations en faisant respecter les consignes de fonctionnement et de réalisation
- Générer, maintenir du dynamisme et proposer des alternances dans la séance
- Observer, analyser les performances de son équipe permettant le progrès des joueurs et de l'équipe
- Prendre en compte le gardien de but et proposer des contenus et remédiations adaptées
- Utiliser des outils simples d'observation
- Communiquer à ses joueurs des éléments pertinents sur le jeu de son équipe et des adversaires
- Prendre en compte la dimension arbitrale de l'activité

### Dates et lieux :

Journée	Date	Lieu
J1+J2 Option 1	31 août et 1er septembre 2019	Pertuis
J1+J2 Option 2	7 et 8 décembre 2019	Plan de Cuques
Jour 3	Entre le 6 et 19 octobre 2019	En proximité
Jour 4 + Jour 5	4 et 5 janvier 2020	St Maximin
Jour 6	Entre le 1 et 7 mars 2020	En proximité
Jour 7 + Jour 8	29 et 30 septembre 2020	A déterminer

### Evaluation / certification :

Le candidat ayant participé au module (80 h de formation dont 24 h de foad) obtiendra une attestation de formation.

*Le module 10 « Entraîner des joueurs/ arbitres et arbitres/ joueurs » + le module 11 « Entraîner des Adultes » constituent le bloc de compétences 5 « Entraîner des Adultes en compétition » du titre IV « Éducateur de Handball ».*

### Modalités d'inscription :

[Pré-inscription à faire sur le site HFM](#)

## Module 12 « Entraîner des Jeunes »

### Public visé :

---

Entraîneur ou parent qui découvre l'activité d'encadrement d'équipe et souhaitant acquérir des compétences dans la formation des Jeunes.

### Descriptif :

---

Module de formation de **80 heures** (dont 8 jours de présentiel + 24 heures de formation à distance)

### Pré requis :

---

- Être licencié FFHB
- Avoir 16 ans minimum
- Avoir en charge une équipe à l'entraînement
- Accompagner régulièrement une équipe Jeune en compétition

### Objectif / Compétences visées :

---

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'entraîner des jeunes en sécurité

#### OI-1 Il entraîne des jeunes

Il contribue à la conception des projets de formation et de jeu au regard du projet sportif du club

Il prépare une séance en prenant en compte la catégorie d'âge, le niveau de pratique et de performance des joueurs

Il met en œuvre des séances d'entraînement adaptées à la catégorie

Il manage une équipe en compétition

Il implique différents acteurs à la vie de l'équipe

Il participe à la recherche de potentiels et s'implique dans le dispositif de détection

### Moyens et méthodes pédagogiques :

---

- Apports théoriques (documentation) et pratiques
- Débats et échanges
- Mises en situation

### Tarifs :

---

- Frais d'inscription : 50 euros
- Frais de formation : 400 euros pour les bénévoles  
960 euros pour les salariés

## Module 12 « Entraîner des Jeunes »

### Contenus de formation :

- Évaluer le niveau de pratique et les compétences des joueurs
- Définir des objectifs sportifs et éducatifs et les faire partager
- Appliquer les conditions réglementaires et matérielles de sécurité, et veiller au respect de l'intégrité physique pour les de ces pratiquants
- Intégrer dans ses séances des temps de préparation physique
- Construire et mettre en œuvre des entraînements qui respectent les notions de progressivité
- Proposer des situations de motricité générale et spécifique adaptées au niveau de pratique
- Construire sa séance en exploitant différentes ressources pédagogiques
- Générer, maintenir du dynamisme et proposer des alternances dans la séance
- Observer les joueurs et proposer des situations favorisant le progrès de tous
- Utiliser les règlements et l'aménagement du milieu pour favoriser l'apprentissage
- Sensibiliser les jeunes joueurs au poste de gardien de but
- Utiliser des outils simples d'observation
- Communiquer à ses joueurs des éléments pertinents sur le jeu de son équipe et des adversaires
- Maintenir une organisation garantissant l'implication de tous dans le respect des valeurs
- Créer et entretenir un climat motivationnel
- Associer des personnes ressources autour de l'équipe
- Valoriser au sein du club comme à l'extérieur l'implication des acteurs
- Se situer dans la filière de détection et de formation fédérale
- Utiliser les critères de détection des joueurs potentiels et les proposer aux instances territoriales

### Dates et lieux :

Journée	Date	Lieu
J1+J2 Option 1	31 août et 1er septembre 2019	Pertuis
J1+J2 Option 2	2 et 3 novembre 2019	St Maximin
Jour 3	Entre le 5 et 20 octobre 2019	En Proximité
Jour 4 + Jour 5	4 et 5 janvier 2020	St Maximin
Jour 6	Entre le 1 et 15 mars 2020	En proximité
Jour 7 + Jour 8	29 et 30 août 2020	A déterminer

### Evaluation / certification :

Le candidat ayant participé au module (80 h de formation dont 24 h de foad) obtiendra une attestation de formation.

*Le module 10 « Entraîner des joueurs/arbitres et arbitres/joueurs » + le module 12 « Entraîner des Jeunes » constituent le bloc de compétences 6 « Entraîner des Jeunes en compétition » du titre IV « Éducateur de Handball ».*

### Modalités d'inscription :

[Pré-inscription à faire sur le site HFM](#)

## Bloc Compétences 1 « Contribuer à l'animation sportive de la structure »

### Public visé :

---

Entraîneur ou parent qui découvre l'activité d'encadrement d'équipe et souhaitant acquérir des compétences dans la mise en place et l'animation de pratiques sportives dans la structure.

### Descriptif :

---

**40 heures** de formation réparties sur 2 modules (3 jours de présentiel + 19 heures de formation à distance)

### Pré requis :

---

- Être licencié FFHB
- Avoir 16 ans minimum
- Être en charge d'un groupe ou d'une équipe
- Accompagner régulièrement une équipe en compétition

### Objectif / Compétences visées :

---

**À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de contribuer à l'animation sportive de la structure**

#### OI-1 Il accompagne les pratiquants

Il prend en charge un groupe avant, pendant et après une activité de handball

Il accueille et entretient une vie de groupe

Il gère et accomplit les formalités réglementaires et administratives de l'organisation d'une équipe en compétition

Il anime des séances

Il favorise l'accès et l'engagement dans la fonction Juge Arbitre Jeune

#### OI-2 : Il assure l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain

Il instaure et veille au maintien d'une ambiance saine et sereine

Il garantit une pratique en sécurité

Il promeut l'éthique, les valeurs de la république et les vertus du handball

Il prévient, repère et signale les comportements déviants

### Moyens et méthodes pédagogiques :

---

- Apports théoriques (documentation) et pratiques
- Débats et échanges
- Mises en situation

### Tarifs :

---

- Frais d'inscription : 50 euros
- Frais de formation : 200 euros pour les bénévoles  
480 euros pour les salariés

**Bloc Compétences 1 « Contribuer à l'animation sportive de la structure »**

**Contenus de formation :**

- Situer son rôle et sa mission au sein de sa structure
- Organiser la mise en œuvre d'une activité de handball avant, pendant et après
- Accueillir les différents publics de la structure (pratiquants, accompagnants, parents, officiels, arbitres)
- Utiliser efficacement les outils de gestion administrative d'une équipe en compétition
- Apporter des conseils adaptés lors d'une compétition ou d'une activité non compétitive
- Utiliser des ressources pédagogiques existantes pour animer des séances
- Faire respecter les formes de jeu définies par le responsable de l'équipe
- Utiliser les fondamentaux du handball pour favoriser l'activité des pratiquants
- Valoriser les différents rôles des acteurs du jeu, valoriser la réussite et relativiser les erreurs pour alimenter les motivations
- Animer en faisant respecter les règles du jeu et du fair-play
- Soutenir le juge arbitre en maintenant un climat favorable au déroulement des rencontres
- Motiver et fidéliser le juge arbitre jeune dans son activité
- Faire respecter les règles du bien vivre ensemble (charte, règlement intérieur)
- Garantir la sécurité individuelle et collective sur et en dehors du terrain
- Aménager l'environnement permettant une pratique en sécurité
- Prévenir et gérer les situations dans lesquelles sa responsabilité peut être engagée (Responsabilité civile et pénale)
- Promouvoir en toute circonstance les principes d'éthique du sport et les valeurs de la République
- Prévenir et gérer les conflits
- Agir en cas d'incidents/ accidents/de comportement déviant

**Dates et lieux :**

Journée	Date au choix	Lieu
Module 1 Jour1	Dimanche 1er septembre 2019 Samedi 14 septembre 2019 Dimanche 3 novembre 2019 Dimanche 12 janvier 2020	Pertuis Alpes Maritimes (A définir) St Maximin En proximité
Module 1 Jour 2	Dimanche 8 décembre 2019 Dimanche 26 janvier 2020	Plan de Cuques En proximité
Module 2	Samedi 31 aout 2019 Samedi 2 novembre 2019 Samedi 7 décembre 2019	Pertuis St Maximin Plan de Cuques

**Evaluation / certification :**

Le candidat ayant participé aux 2 modules (40 h de formation dont 19 h de foad) obtiendra une attestation de formation.

Le candidat ayant participé aux modules de formation et satisfait aux épreuves de certification obtiendra le bloc de compétences « Contribuer à l'animation sportive de la structure » du titre « Educateur de Handball ».

**Modalités d'inscription :**

*Pré-inscription à faire sur le site [HFM](#)*

## **Bloc Compétences 2 « Contribuer au fonctionnement de la structure »**

### **Public visé :**

Entraîneur ou parent qui découvre l'activité de dirigeant et souhaitant acquérir des compétences dans le fonctionnement de la structure.

### **Descriptif :**

**40 heures** de formation réparties sur 2 modules (4 jours de présentiel + 12 heures de formation à distance)

### **Pré requis :**

- Être licencié FFHB
- Avoir 16 ans minimum
- Être en charge d'une mission de dirigeant
- Être motivé

### **Objectif / Compétences visées :**

**À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de contribuer au fonctionnement de la structure.**

#### **OI-1 : Il participe à l'élaboration et la gestion du projet associatif**

Il participe avec les dirigeants du club à l'élaboration du projet associatif de sa structure

contribue à la gestion administrative de sa structure en prenant en compte les statuts et règlements de la vie associative, sportive et fédérale

Il participe à la conduite et au suivi de projets au sein de sa structure.

Il mobilise des ressources humaines pour conduire la mise en œuvre du projet, des actions, activités ou tâches de sa structure

Il mobilise les acteurs de son environnement pour mener à bien ses projets

#### **OI-2 Il valorise et promeut les activités de la structure**

Il utilise les différentes offres de pratique et services de la structure pour contribuer à développer le modèle économique

Il mobilise les services des instances fédérales au service de ses projets

Il communique sur les projets auquel il participe

Il entretient des relations avec les différents partenaires de la structure

### **Moyens et méthodes pédagogiques :**

- Apports théoriques (documentation) et pratiques
- Débats et échanges
- Mises en situation

### **Tarifs :**

- Frais d'inscription : 50 euros
- Frais de formation : 200 euros pour les bénévoles  
480 euros pour les salariés

**Bloc Compétences 2 « Contribuer au fonctionnement de la structure »**

**Contenus de formation :**

- Appliquer les grandes étapes de la méthodologie de projet (diagnostic, objectifs, plan d'actions, moyens mobilisés, budget, indicateurs d'évaluation) pour nourrir le projet de la structure
- Utiliser les outils informatiques fédéraux de gestion des clubs (Webmail, Gest'Hand, Ihand)
- Se référer aux textes réglementaires (loi 1901, code du sport, règlements fédéraux, responsabilité civile et pénale) et de l'appliquer dans le cadre de sa structure
- Réaliser une action en s'appuyant sur la méthodologie de projet
- Utiliser certains NTIC pour rédiger son projet
- Elaborer un budget simple
- Elaborer un dossier de subvention
- Identifier et impliquer des bénévoles au service de son projet
- Prendre la parole avec aisance et argumenter ses choix
- Nouer des partenariats avec des acteurs de son environnement
- Contribuer à la conception et la conduite d'actions de développement, événementielles ou de promotion
- Prospecter de nouveaux secteurs pour diversifier ses ressources financières
- Proposer ses activités et services aux différents partenaires de son environnement pour capter de nouveaux publics
- Se situer dans son environnement et cibler les interlocuteurs privilégiés
- Créer et diffuser des outils de communication pour promouvoir ses projets
- Valoriser les actions par les réseaux sociaux
- Rendre compte des résultats des projets et actions

**Dates et lieux :**

Journée	Date	Lieu
Module 1 jour 1	Dimanche 2 février 2020	En proximité
Module 1 jour 2	Dimanche 8 mars 2020	En proximité
Module 2 jour 1	Dimanche 5 avril 2020	En proximité
Module 2 jour 2	Dimanche 31 mai 2020	En proximité

**Evaluation / certification :**

Le candidat ayant participé aux 2 modules (40h de formation dont 12 h de foaf) obtiendra une attestation de formation.

Le candidat ayant participé aux modules de formation et satisfait aux épreuves de certification obtiendra le bloc de compétences « Contribuer au fonctionnement de la structure » du titre « Educateur de Handball ».

**Modalités d'inscription :**

[Pré-inscription à faire sur le site HFM](#)

## Bloc Compétences 3 « Animer des pratiques éducatives »

### Public visé :

Entraîneur ou parent qui découvre l'activité d'encadrement d'équipe et souhaitant acquérir des compétences dans la mise en place et l'animation de pratiques socio éducatives.

### Descriptif :

**90 heures** de formation réparties sur 3 modules (dont 9 jours présentiel et 21 heures de formation à distance)

- 1 jour : Milieux socio éducatifs et sociétaux
- 4 jours : BabyHand Hand et 1er Pas
- 4 jours : Mini Hand et Hand à 4

### Pré requis :

- Être licencié FFHB
- Avoir 16 ans minimum
- Être en charge d'un groupe de pratiquants permettant la mise en pratique
- Être motivé pour mettre en place la pratique dans son club

### Objectif / Compétences visées :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'animer des pratiques socio-éducatives.

#### OI-1 : Il agit dans différents milieux socio-éducatifs

Il met en place des pratiques et anime des séances dans le temps scolaire en sécurité  
Il met en place des pratiques et anime des séances en Quartier Politique de la Ville au sein de différentes structures

Il met en place des pratiques et anime des séances en temps péri et extrascolaire au sein de différentes structures

Il met en place des pratiques et anime des séances dans le milieu médico-social

Il met en place des pratiques et anime des séances dans le milieu entrepreneurial

#### OI-2 : Il anime la pratique BabyHand et/ou Hand 1<sup>er</sup> Pas en sécurité

Il met en place un projet «BabyHand» et/ou handball 1er pas au sein du club

Il met en place la pratique BabyHand et/ou Handball 1er pas au sein du club

Il conçoit et anime des séances de pratique BabyHand et/ou Handball 1er pas

Il développe l'implication des parents à l'activité

Il favorise l'émergence de projets, d'initiatives portées par les parents en lien ou autour de l'activité

#### OI-3 : Il anime la pratique Minihand et/ou Hand à 4 en sécurité

Il met en place un projet Minihand et/ou Hand à 4 au sein de la structure

Il met en place la pratique Minihand et/ou Hand à 4 au sein la structure

Il conçoit et anime des séances de pratique Minihand et/ou Hand à 4

Il développe l'implication des parents à l'activité

Il favorise l'émergence de projets, d'initiatives portées par les parents en lien ou autour de l'activité

### Tarifs :

- Frais d'inscription : 50 euros
- Frais de formation : 450 euros pour les bénévoles  
1080 euros pour les salariés



## Bloc Compétences 3 « Animer des pratiques éducatives »

### Contenus de formation :

- Définir une stratégie de développement et proposer un programme d'actions au service des projets BabyHand, Handball 1er pas., Minihand et Hand à 4
- Adapter sa pratique et ses animations au projet éducatif du milieu scolaire, des structures périscolaires, des structures médico-sociales, du milieu entrepreneurial, des quartiers prioritaires
- Adapter le matériel pédagogique au contexte des structures
- Identifier et de s'appuyer sur les acteurs clés du milieu scolaire, des structures périscolaires, des structures médico-sociales, du milieu entrepreneurial, des quartiers prioritaires
- Appliquer les conditions règlementaires et matérielles de sécurité pour les pratiquants
- Créer un climat bienveillant favorisant le bien-être, plaisir et le vivre ensemble
- Recenser et identifier les compétences pro ou « annexes » des parents réutilisables dans les activités.

### Moyens et méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques (documentation) et pratiques
- Débats et échanges
- Mises en situation

### Dates et lieux :

Journée	Date	Lieu
Jour 1 (Milieux)	Samedi 31 Aout 2019	Pertuis
Jour 2 (Baby/1erP)	Samedi 12 octobre 2019	En proximité
Jour 3 (Baby/1erP)	7 ou 8 décembre 2019 14 ou 15 décembre 2019	Secteur Ouest Secteur Est
Jour 4 (Mini/Hand4)	10 ou 17 décembre 2019	En proximité
Jour 5 (Mini/Hand4)	11 ou 18 décembre 2019	En proximité
Jour 6 (Mini/Hand4)	12 ou 19 décembre 2019	En proximité
Jour 7 (Baby/1erP)	8 ou 9 février 2020	En proximité
Jour 8 (Mini/Hand4)	À définir entre le 17 et 30 avril 2020	En proximité
Jour 9 (Baby/1erP)	4 ou 5 avril 2020 16 ou 17 mai 2020	Secteur Ouest Secteur Est

### Evaluation / certification :

Le candidat ayant participé aux 3 modules (90 h de formation dont 21 h de foad) obtiendra une attestation de formation.

Le candidat ayant participé aux modules de formation et satisfait aux épreuves de certification obtiendra le bloc de compétences « Animer des pratiques éducatives » du titre « Educateur de Handball »

### Modalités d'inscription :

[Pré-inscription à faire sur le site HFM](#)

# Bloc compétences 4 « Animer des pratiques sociales »

## Public visé :

Entraîneur ou parent qui découvre l'activité d'encadrement d'équipe et souhaitant acquérir des compétences dans la mise en place et l'animation de pratiques sport-santé et sport-handicap.

## Descriptif :

**90 heures** de formation réparties sur 3 modules (dont 9 jours présentiel + 27 heures de formation à distance)

- 1 jour : Milieux socio éducatifs et sociétaux
- 3 jours : Handfit
- 5 jours : HandEnsemble

## Pré requis :

- Être licencié FFHB
- Avoir 16 ans minimum
- Etre en charge d'un groupe de pratiquants permettant la mise en pratique
- Être motivé pour mettre en place la pratique dans son club

## Objectif / Compétences visées :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'animer des pratiques sociétales.

### OI-1 : Il agit dans différents milieux socio-éducatifs

Il met en place des pratiques et anime des séances dans le temps scolaire en sécurité  
Il met en place des pratiques et anime des séances en Quartier Politique de la Ville au sein de différentes structures

Il met en place des pratiques et anime des séances en temps péri et extrascolaire au sein de différentes structures

Il met en place des pratiques et anime des séances dans le milieu médico-social  
Il met en place des pratiques et anime des séances dans le milieu entrepreneurial

### OI-2 : Il anime la pratique Handfit, sport santé en sécurité

Il met en place un projet « Sport et Santé » au sein du club

Il met en place la pratique Handfit au sein de la structure

Il conçoit et anime des séances de pratique Handfit

Il conseille et accompagne le public dans une démarche de pratique physique et sportive de santé

### OI 3 : Il anime la pratique Handensemble handball et handicap en sécurité

Il met en place un projet « Sport et Handicap » au sein de la structure

Il met en place la pratique Handensemble au sein de la structure

Il conseille et accompagne le public dans une démarche de pratique physique, sportive et psycho-sociale.

## Tarifs :

- Frais d'inscription : 50 euros
- Frais de formation : 450 euros pour les bénévoles  
1080 euros pour les salariés



## Bloc compétences 4 « Animer des pratiques sociales »

### Contenus de formation :

- Construire un projet « Hand-Santé » en lien avec les directives de l'Organisation Mondiale de la Santé, de l'Etat, du mouvement sportif et les orientations fédérales
- Construire un projet « Hand et handicap » en lien avec les directives de l'Etat, du mouvement sportif et les orientations fédérales
- Définir une stratégie de développement et proposer un programme d'actions au service du projet « sport santé » ou « sport et handicap » en cohérence avec le projet associatif
- Appliquer les conditions règlementaires et matérielles de sécurité pour les pratiquants
- Construire sa séance en exploitant différentes ressources pédagogiques
- Proposer et adapter des exercices en fonction des besoins et des capacités du public en générant de l'activité pour tous les participants
- Avoir une action de prévention et de conseil auprès du pratiquant de façon individuelle et/ou collective

### Moyens et méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques (documentation) et pratiques
- Débats et échanges
- Mises en situation

### Dates et lieux :

Journée	Date	Lieu
Jour1 (Milieux)	Samedi 31 Août 2019	Pertuis
Jour 2 (Handfit)	26 octobre 2019	Boulouris
Jour 3 (Handfit)	27 octobre 2019	Boulouris
Jour 4 (Handfit)	A déterminer entre 25 nov et 8 déc 2019	En proximité
Jour 5 (HandEns)	18 mars 2020	Bouches du Rhône
Jour 6 (HandEns)	19 mars 2020	Bouches du Rhône
Jour 7 (HandEns)	20 mars 2020	Bouches du Rhône
Jour 8 (HandEns)	21 mars 2020	Bouches du Rhône
Jour 9 (HandEns)	À déterminer en juin	En structure

### Evaluation / certification :

Le candidat ayant participé aux 3 modules (90 h de formation dont 27 h de foad) obtiendra une attestation de formation.

Le candidat ayant participé aux modules de formation et satisfait aux épreuves de certification obtiendra le bloc de compétences « Animer des pratiques sociales » du titre « Educateur de Handball »

### Modalités d'inscription :

[Pré-inscription à faire sur le site HFM](#)

## Bloc compétences 5 « Entrainer des Adultes »

### Public visé :

Entraîneur ou parent qui découvre l'activité d'encadrement d'équipe et souhaitant acquérir des compétences dans l'animation du handball et la gestion d'une équipe adulte en compétition (**jusqu'au niveau régional**).

### Descriptif :

**90 heures** de formation réparties sur 2 modules (dont 9 jours de présentiel + 24 heures de formation à distance)

### Pré requis :

- Être licencié FFHB
- Avoir 16 ans minimum
- Avoir en charge une équipe Adulte à l'entraînement
- Accompagner régulièrement une équipe Adulte en compétition

### Objectif / Compétences visées :

**À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'entraîner des adultes en compétition.**

#### **OI-1 Il entraîne des arbitres/joueurs et des joueurs/arbitres en sécurité**

Il prépare et organise son action d'animation dans le cadre du projet associatif du club en faisant référence aux contenus fédéraux.

Il motive et fidélise l'arbitre débutant

Il développe l'activité du joueur-arbitre / arbitre-joueur lors de séquences d'entraînement

Il évalue son action de formation

#### **OI-2 : Il entraîne des adultes**

Il contribue à la conception des projets d'entraînement au regard du projet sportif du club

Il conçoit des séances de HB qui sollicitent les différentes dimensions de l'activité du joueur

Il met en œuvre des séances d'entraînement adaptées au niveau de performance

Il manage une équipe adulte en compétition

### Tarifs :

- Frais d'inscription : 50 euros
- Frais de formation : 450 euros pour les bénévoles  
1080 euros pour les salariés

## **Bloc compétences 5 « Entraîner des Adultes »**

### **Contenus de formation :**

---

- Situer son rôle et son action dans le cadre du projet de formation du joueur et de l'école d'arbitrage
- Mettre en place des situations de jeu favorisant l'apprentissage par la compréhension du jeu et de la règle
- Évaluer le niveau de pratique et les compétences des joueurs
- Appliquer les conditions réglementaires et matérielles de sécurité pour les pratiquants
- Construire et mettre en œuvre des entraînements qui respectent les notions de progressivité en exploitant différentes ressources pédagogiques
- Veiller au respect de l'intégrité physique de ces pratiquants lors des situations

### **Moyens et méthodes pédagogiques :**

---

- Apports théoriques (documentation) et pratiques
- Débats et échanges
- Mises en situation

### **Dates et lieux :**

---

<b>Journée</b>	<b>Date</b>	<b>Lieu</b>
Jour 1 au choix	- 30 Août 2019 - Entre 10 nov et 15 déc 2019	Pertuis En Proximité
J2+J3 Option 1	31 août et 1er septembre 2019	Pertuis
J2+J3 Option 2	7 et 8 décembre 2019	Plan de Cuques
Jour 4	Entre le 6 et 19 octobre 2019	En proximité
Jour 5 + Jour 6	4 et 5 janvier 2020	St Maximin
Jour 7	Entre le 1 et 7 mars 2020	En proximité
Jour 8 + Jour 9	29 et 30 septembre 2020	A déterminer

### **Évaluation / certification :**

---

Le candidat ayant participé aux 2 modules (90 h de formation dont 24 heures de foad) obtiendra une attestation de formation.

Le candidat ayant participé aux modules de formation et satisfait aux épreuves de certification obtiendra le bloc de compétences « Entraîner des Jeunes en compétition » du titre « Educateur de Handball ».

### **Modalités d'inscription :**

---

[Pré-inscription à faire sur le site HFM](#)

## Bloc compétences 6 « Entraîner des Jeunes »

### Public visé :

Entraîneur ou parent qui découvre l'activité d'encadrement d'équipe et souhaitant acquérir des compétences dans l'animation du handball et la gestion d'une équipe jeune en compétition (jusqu'au niveau régional).

### Descriptif :

**90 heures** de formation réparties sur 2 modules (dont 9 jours de présentiel + 24 heures de formation à distance)

### Pré requis :

- Être licencié FFHB
- Avoir 16 ans minimum
- Avoir en charge une équipe Jeunes à l'entraînement
- Accompagner régulièrement une équipe Jeunes en compétition

### Objectif / Compétences visées :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'entraîner des jeunes en compétition.

#### OI-1 Il entraîne des arbitres/joueurs et des joueurs/arbitres en sécurité

Il prépare et organise son action d'animation dans le cadre du projet associatif du club en faisant référence aux contenus fédéraux.

Il motive et fidélise l'arbitre débutant

Il développe l'activité du joueur-arbitre / arbitre-joueur lors de séquences d'entraînement

Il évalue son action de formation

#### OI-2 Il entraîne des jeunes

Il contribue à la conception des projets de formation et de jeu au regard du projet sportif du club

Il prépare une séance en prenant en compte la catégorie d'âge, le niveau de pratique et de performance des joueurs

Il met en œuvre des séances d'entraînement adaptées à la catégorie

Il manage une équipe en compétition

Il implique différents acteurs à la vie de l'équipe

Il participe à la recherche de potentiels et s'implique dans le dispositif de détection

### Tarifs :

- Frais d'inscription : 50 euros
- Frais de formation : 450 euros pour les bénévoles  
1080 euros pour les salariés

## Bloc compétences 6 « Entraîner des Jeunes »

### Contenus de formation :

- Situer son rôle et son action dans le cadre du projet de formation du joueur et de l'école d'arbitrage
- Mettre en place des situations de jeu favorisant l'apprentissage par la compréhension du jeu et de la règle
- Évaluer le niveau de pratique et les compétences des joueurs
- Appliquer les conditions réglementaires et matérielles de sécurité pour les pratiquants
- Construire et mettre en œuvre des entraînements qui respectent les notions de progressivité en exploitant différentes ressources pédagogiques
- Veiller au respect de l'intégrité physique de ces pratiquants lors des situations
- Utiliser les règlements et l'aménagement du milieu pour favoriser l'apprentissage

### Moyens et méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques (documentation) et pratiques
- Débats et échanges
- Mises en situation

### Dates et lieux :

Journée	Date	Lieu
Jour 1 au choix	- 30 août 2019 - entre 10 nov et 15 déc 2019	Pertuis En proximité
J2+J3 Option 1	31 août et 1er septembre 2019	Pertuis
J2+J3 Option 2	2 et 3 novembre 2019	St Maximin
Jour 4	Entre le 5 et 20 octobre 2019	En Proximité
Jour 5 + Jour 6	4 et 5 janvier 2020	St Maximin
Jour 7	Entre le 1 et 15 mars 2020	En proximité
Jour 8 + Jour 9	29 et 30 Août 2020	A déterminer

### Evaluation / certification :

Le candidat ayant participé aux 2 modules (90 h de formation dont 24 h de fofo) obtiendra une attestation de formation.

Le candidat ayant participé aux modules de formation et satisfait aux épreuves de certification obtiendra le bloc de compétences « Entraîner des Jeunes en compétition » du titre « Educateur de Handball ».

### Modalités d'inscription :

[Pré-inscription à faire sur le site HFM](#)

## LES EPREUVES DE CERTIFICATION

Les stagiaires peuvent participer aux épreuves de certification de chacun des blocs de compétences proposés. La réussite des épreuves de certification entraîne la délivrance d'un certificat professionnel. La totalité des 6 certificats donne le Titre IV EDUCATEUR DE HANDBALL complet.

### **Bloc de compétences 1 : « Contribuer à l'animation sportive de la structure »**

Le candidat participe à un entretien de 20 mn maximum qui porte sur les éléments liés à l'accueil, l'encadrement, l'animation et l'organisation d'une activité de handball en sécurité en présence de 2 évaluateurs.

### **Bloc de compétences 2 : « Contribuer au fonctionnement de la structure »**

Le candidat présente, sur le support de son choix, une action en lien avec le projet associatif de sa structure d'alternance (10 mn maximum) suivi d'un entretien (15 mn maximum) portant sur la mise en œuvre de l'action en présence de 2 évaluateurs.

### **Bloc de compétences 3 : « Animer des pratiques éducatives » Baby, 1<sup>er</sup> Pas, Hand à 4**

Le candidat formalise un projet pédagogique incluant un cycle de 6 séances minimum sur une activité et dans l'environnement de son choix et le transmet aux 2 évaluateurs un mois avant l'épreuve certificative.

Le candidat anime, dans sa structure d'alternance, une séance extraite de son cycle, de 45 à 60 mn maximum avec 8 pratiquants minimum suivi un entretien de 30 mn maximum en présence de 2 évaluateurs permettant au candidat de justifier ses choix.

### **Bloc de compétences 4 : « Animer des pratiques sociales » Santé et Handicap**

Le candidat adresse aux 2 évaluateurs, au moins 1 mois avant la date de l'évaluation, un document relatant une expérience conduite dans l'activité de son choix (Handfit ou Handensemble). Le jour de l'évaluation, le candidat présente une séance en présence de 2 évaluateurs dans l'activité choisie et anime un extrait de celle-ci choisi par le jury de 20 mn maximum. La séquence d'animation est suivie d'un entretien de 30 mn maximum portant sur le document.

### **Bloc de compétences 5 : « Entraîner des Adultes »**

Le candidat adresse aux 2 évaluateurs, au moins 1 mois avant la date de l'évaluation, un document formalisant le projet d'entraînement de son groupe ainsi qu'un cycle de 6 séances. Un entretien de 30 mn maximum avec les 2 évaluateurs permet au candidat de présenter son analyse (10 mn maximum) et de répondre aux questions de ceux-ci (20 mn maximum).

### **Bloc de compétences 6 : « Entraîner des Jeunes »**

Le candidat adresse aux 2 évaluateurs au moins 1 mois avant la date de l'évaluation, un document formalisant un cycle de formation de 6 séances pour un collectif de jeunes. Dans sa structure d'alternance, le candidat anime une séance de 60 mn maximum extraite de son cycle de formation suivi d'un entretien de 30 mn en présence de 2 évaluateurs .

## LES DATES DE CERTIFICATION

### • EDUCATEUR DE HANDBALL

#### Dates et lieux des certifications :

Les stagiaires peuvent participer aux épreuves de certification de chacun des blocs de compétences proposés dans la formation Educateur de Handball. La réussite des épreuves de certification entraîne la délivrance d'un certificat.

L'inscription à la certification doit se faire **au moins deux mois avant la date choisie**.

L'inscription aux épreuves de certification est payante (50 euros par certification). La certification ne peut être présentée qu'après règlement complet de la formation.

Bloc de compétences	Date	Lieu
BC1	A définir	A définir
BC2	A définir	A définir
BC3	A définir	En structure
BC4	A définir	En structure
BC5	A définir	A définir
BC6	A définir	En structure

## PREREQUIS POUR VALIDER LE DIPLOME

- Être âgé de 18 ans révolus.
- Posséder le Brevet de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ou de l'AFPS ou d'un diplôme équivalent
- Présenter son livret de formation dûment renseigné.
- Avoir satisfait aux exigences préalables à la mise en situation pédagogique
- Justifier des conditions de son alternance
- Avoir certifié les blocs de compétences requis à savoir :
  - Les 2 blocs de compétences de la partie commune « Participer à la vie associative d'une structure de handball »
    - « Contribuer à l'animation sportive de la structure »
    - « Contribuer au fonctionnement de la structure »
  - Les 2 blocs de compétences d'une ou des 2 mentions selon le parcours choisi par le candidat
    - Mention « Animateur de pratiques socio-éducatives et sociétales »
      - « Animer des pratiques éducatives »
      - « Animer des pratiques sociales »
    - Mention « Entraîneur territorial »
      - « Entraîner des adultes en compétition »
      - « Entraîner des jeunes en compétition »